Comité de Défense du Service Public de Santé et du Médico-social du Bergeracois.

1200 chemin de touterive 24100 BERGERAC.
CDSPSMS@orange.fr
Luc Cadillon, président

Communiqué N° 34 du 29/X/2026

Communiqué de presse

Déserts médicaux : rien n'avance

La désertification médicale s'est installée durablement dans notre pays, 73 départements sur 101 sont en zone sous dotée. Cela représente 87% du territoire national. 26 millions de patients vivent dans un désert médical, 6,4 millions d'assuré-e-s sociaux n'ont pas de médecins traitants.

Si en 1973 on formait 7500 médecins, pendant 20 ans, de 1983 à 2023 ce chiffre est descendu à moins de 4000.

Si l'on en forme aujourd'hui 8000, cela restera insuffisant pour réussir à régler ce problème de l'accès aux soins partout et pour tous.

Près de 7 millions de personnes n'ont pas médecin traitant.

Rappelons-nous qu'il y a un an Le gouvernement dévoilait la cartographie des 151 zones en France qui allaient bénéficier, dès septembre 2025, du soutien de médecins généralistes, jusqu'à deux jours par mois pour lutter contre les déserts médicaux. Aujourd'hui, plus personne n'en parle ! Il y avait 8 intercommunalités concernées en Dordogne, quel bilan aujourd'hui ?

Il y à une inégalité croissante en matière de répartition territoriale des médecins, et seule une volonté politique de régulation d'installation des médecins, pourra commencer à réduire les inégalités d'accès aux soins.

Notre département a perdu plus de 100 médecins en 20 ans et compte moins de 300 médecins généralistes à ce jour, ce qui représente 7,2 médecins pour 10 000 habitants, une densité inférieure à la moyenne nationale qui se situe à 8,9 médecins pour 10 000 habitants.

La création des MSP qui nous ont été présentée depuis 20 ans comme étant « la solution » est loin de répondre aux besoins, accentuant même la mise en concurrence des territoires. On est passé de la banderole déployée en bord de route à la création d'affiches créée par l'IA pour vanter l'attractivité de « sa » commune rurale !

La CAB (Communauté d'Agglomération Bergeracoise) est pour tout son territoire classé en zone prioritaire et va accueillir 6 "médecins juniors". Si cette mesure va aider temporairement, personne ne peut nous assurer que ces médecins resteront à la fin de leur contrat d'un an.

Ceux qui se démènent pour nous convaincre du bien fondé de ces mesures, ressemblent fort à ce brave Dr Coué : Où l'imagination l'emporte sur la volonté.

Combien nous coûte toutes ces aides ?

Un rapport récent de la Cour des comptes (nov. 2025) nous révèle que chaque années, l'Etat et l'assurance maladie donne 205 millions d'aides à l'installation, qui profite à 15000 médecins et 2000 étudiants, sans pour autant améliorer la situation (étude faite sur une période de 6 ans).

Ce même rapport nous apprend que les Collectivités territoriales et locales consacrent au moins la même somme tous les ans, sinon plus.

Il serait donc bien plus convenable pour certains élus, toujours prompts à vanter leur supposée efficacité, de nous faire un bilan détaillé des actions et mesures prises depuis ces dix dernières années.